ASSOCIATION SPORTIVE
COLLEGE FRANÇOIS-AUGUSTE PERRINON
2025-2026

L'association sportive du collège est affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Elle est animée par les professeurs d'EPS du collège et propose aux élèves licenciés :
-de découvrir ou d'approfondir les acquis obtenus en cours d'EPS dans plusieurs activités sportives (athlétisme, basket-ball, volley-ball, futsal, acrogym) par une pratique régulière.
-de représenter le collège lors des compétitions organisées le mercredi après-midi avec les autres établissements du département.
-une formation au rôle de jeune officiel (arbitre, juge, reporter, secouriste…) pour encadrer les rencontres sportives.

L'élève doit récupérer une **fiche d'inscription** auprès de son professeur d'EPS. Il doit la faire remplir et signer par ces représentants légaux. Puis, il doit ramener ce document ainsi que le paiement de la cotisation annuelle à son enseignant d'EPS. La cotisation coûte **20 euros (possibilité de régler en espèces ou en chèque à l'ordre de « l'AS collège François-Auguste Perrinon »).** Pour les fratries, la cotisation est de 15 euros par enfant.
L'élève qui est inscrit, peut pratiquer une ou plusieurs activités.

-**FUTSAL** par Mr POLONET : lundi 12h30 à 13h55 et mardi de 16h à 17h30
-**ATHLETISME** par Mme CYRILLA : mercredi 13h30-15h
-**VOLLEY-BALL** par Mme CYRILLA : lundi 12h30-13h55
-**BASKET-BALL** par Mrs LEIMBACHER et CUVELIER : mercredi 13h30-16h30

Toutes les activités auront lieu au collège.
Durant l'année, des modifications peuvent être apportées au planning des activités.

Nous vous attendons nombreux et motivés !